

# Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS

37 | 2011 :  
Bulletin n°37

## La collection d'archives orales "Mémoire des Arméniens des quartiers de Marseille et des Bouches-du-Rhône" : comment la valoriser, comment la faire évoluer ? Étude d'un corpus sonore en ligne

MÉLANIE CASTELLE

p. 25-28

---

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : archives orales

**Géographie** : Marseille, Arménie, Bouches-du-Rhône

**Noms cités** : Phonothèque d'Aix en Provence

### *Texte intégral*

- 1 Reconnu par la loi française en 2001, quatorze ans après sa reconnaissance par le Parlement européen, le génocide arménien de 1915-1916 a eu, entre autres conséquences, la constitution à Marseille et dans l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône, d'une importante communauté arménienne. Aujourd'hui, ces immigrés et leurs descendants portent encore la mémoire de ce génocide, mais surtout de l'exil, des savoir-faire notamment culinaires, d'une certaine forme desociabilité qui disparaît peu à peu, d'un mode de vie aujourd'hui profondément modifié...
- 2 L'association Paroles Vives, en collaboration avec les Archives départementales des Bouches-du-Rhône et avec l'appui technique et scientifique de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, a ainsi souhaité, à l'occasion de l'année de l'Arménie ("Arménie, mon amie", 21 septembre 2006 au 14 juillet 2007), recueillir cette mémoire au travers d'une série d'entretiens réalisés en 2006 et 2007, qui forment une collection aujourd'hui déposée dans les deux institutions. Celle-ci<sup>1</sup> a déjà fait l'objet de présentations de la part des personnes qui ont contribué à son élaboration : une importante note méthodologique a été rédigée afin d'expliquer et d'exposer la manière de faire, un billet sur le blog de la phonothèque en souligne la spécificité<sup>2</sup> et a été présentée lors de journées d'étude<sup>3</sup>. Mon point de vue dans ce texte est différent en ce qu'il provient de l'extérieur. En effet, j'ai été amenée à m'intéresser à cette collection lors de la réalisation d'un devoir, dans le cadre du cours dispensé par Florence Descamps (maître de conférences à l'EPHE, spécialiste en histoire des organisations et archives orales) au sein du Master 2 professionnel Histoire et gestion du patrimoine culturel, que j'ai suivi durant l'année 2010-2011. Ce travail m'a conduite à un certain nombre de réflexions qu'il m'a semblé pertinent de partager avec les adhérents de l'AFAS.
- 3 Pour ceux qui ne connaissent pas la collection, l'objectif qui lui était fixé était de permettre de décrire l'installation de la diaspora arménienne dans les Bouches-du-Rhône, en particulier à Marseille, et la transmission de la culture arménienne au fil des trois générations qui se sont succédées depuis les années 1920. Elle se compose de 108 entretiens réalisés avec 126 personnes, pour un total de 162 heures d'enregistrement. La question du génocide n'est pas toujours abordée ou en tout cas développée dans les entretiens. Souvent les personnes sont trop jeunes (elles n'étaient pas nées ou étaient seulement âgées de quelques années) pour en avoir de vrais souvenirs, cependant plusieurs d'entre elles rapportent la manière dont elles en ont eu connaissance dans leur famille, qui n'en parlait pas devant les enfants par exemple : par la captation de conversations entre adultes en particulier. Les entretiens se concentrent surtout sur la transmission d'une culture arménienne, notamment à travers les traditions culinaires, le maintien d'une "culture du travail" et la fierté d'appartenir à un peuple travailleur. Si le génocide arménien et les événements historiques ont leur place dans la constitution de la campagne de collecte, c'est principalement dans la réflexion des ethnologues en amont de ce travail : d'une part sur les personnes à interroger, d'autre part sur la familiarisation avec l'histoire de cette communauté comme travail préparatoire à la campagne de collecte et l'établissement des thèmes à aborder lors des entretiens. La grille d'enquête s'adapte ainsi au vécu de la personne interrogée et à ce qu'elle veut bien dire. C'est pourquoi, notamment du fait de l'ancienneté du génocide ou de l'installation familiale en France, ces sujets ne constituent souvent pas le cœur du propos recueilli. La note méthodologique présentée avec le corpus sur le site Internet de la phonothèque de la MMSH, ainsi que la réflexion qu'illustre le billet de Laëtitia Nicolas et Corinne Cassé, traduisent une qualité certaine dans la collecte et le traitement documentaire de cette collection d'archives orales. La rigueur observée sur le plan juridique notamment, avec la signature systématique de contrats entre les informateurs et les enquêteurs

d'abord, ensuite entre les enquêteurs et l'association collectrice, enfin entre l'association et les institutions conservant la collection, permet la diffusion et l'exploitation ultérieure des témoignages recueillis. De même, le reste de la méthodologie, telle qu'elle est exposée dans l'annexe méthodologique à la collection, a suivi des standards reconnus par la profession, malgré la nouveauté de la démarche. En effet, celle-ci est tout-à-fait originale dans le milieu des chercheurs en sciences sociales, principalement du fait du but affiché dès le départ de constitution d'un corpus pour être diffusé au public tel quel, avec les indications méthodologiques nécessaires à sa compréhension. La collecte n'a en revanche pas été entreprise dans l'objectif de l'analyser ultérieurement par les mêmes acteurs qui l'auraient réalisée, comme les ethnologues le font généralement ; même si l'un des objectifs, à terme, est que les chercheurs puissent l'utiliser dans le cadre de leurs travaux. Les entretiens, s'ils ont bien sûr été conçus à partir de questionnements, ont ainsi été menés dans le but de ne pas répondre à une problématique particulière. La spécificité de cette démarche a été soulignée, et a forcément amené à employer une technique qui s'est affinée tout au long de la campagne de collecte, afin de remplir les objectifs nouveaux que les commanditaires ainsi que les collecteurs ont attribués à cette collection ; d'où de nécessaires aménagements méthodologiques en fonction des résultats du terrain, au fil du temps.

4 Cependant, il me semble que certains points mériteraient d'être éclaircis. Tout d'abord, la question du public auquel est destiné ce corpus. Elle apparaît de manière très marginale dans les différentes communications qui ont pu traiter de la collection. Qui est-il et que veut-on lui transmettre ? Le travail effectué l'est-il à destination des chercheurs, de la communauté arménienne concernée, de l'ensemble de la communauté arménienne, de la population des Bouches-du-Rhône, du grand public de manière plus générale, du monde enseignant... ou de plusieurs de ces groupes ? De cette question du public de destination, découle bien évidemment celle du devenir de la collection. Quel rôle souhaite-t-on lui voir remplir par la suite, une fois collectée et référencée ? Actuellement, les usagers de la collection sont majoritairement les chercheurs en sciences sociales et elle est plutôt bien référencée sur les sites scientifiques. Elle pourrait éventuellement être complétée par d'autres corpus, réalisées par d'autres chercheurs sur les communautés arméniennes à des fins de comparatisme.

5 En revanche, il n'y a à ce jour eu aucune valorisation en direction d'autres publics. Je pense notamment à des modes de restitution aux témoins, et à une ouverture à une audience plus large. Les témoins ont apparemment chacun reçu un CD de leur témoignage, ainsi que les références pour la consultation en ligne. Ils attendaient peut-être que leur parole soit plus largement connue et diffusée, et qu'elle "serve" à quelque chose, par exemple à sensibiliser la population des lieux où ils vivent au génocide arménien, ou à faire prendre conscience des spécificités de la communauté arménienne, afin de mieux la faire accepter... Bref, qu'elle ne reste pas confidentielle. Il est toujours difficile de valoriser et de faire connaître à un public non habitué ce type de patrimoine, qui n'est pas perceptible de manière visuelle, à la différence de monuments ou encore d'objets. Comment faire du témoignage oral – sonore ou transcrit - le centre d'une manifestation, d'une exposition... de manière attractive et ludique, de manière à ce qu'il suscite un intérêt chez le public visé ? C'est la principale difficulté dans cette démarche. N'étant pas visuelles, excepté dans leurs transcriptions qui ne peuvent pas telles quelles constituer une valorisation, les archives orales nécessitent généralement pour pouvoir attirer l'attention d'un public d'être accompagnées d'autres supports de médiation : image, activité... D'un autre côté, il faut aussi souligner les avantages d'un tel patrimoine "dématérialisé". En effet, du fait qu'il soit aisément reproductible et

transportable, le témoignage oral, que ce soit sous sa forme sonore ou écrite (transcription) est facilement adaptable à toutes sortes d'utilisations, et n'entraîne pas de contraintes matérielles fortes. L'archive orale peut s'adapter à toutes sortes de lieux, contrairement à une sculpture ou encore une ancienne machine. Dans cette démarche, plusieurs types de diffusion de l'archive orale sont imaginables. Une exposition peut être envisagée, à destination du grand public plutôt local (sans cerner en priorité des personnes déjà sensibilisées), en prenant un point d'entrée ludique pour traiter de la culture arménienne comme la cuisine, les mets, les traditions culinaires, qui semblent être un thème qui rassemble y compris les témoins. Avec possibilité de déguster ou d'acheter certains produits typiques à la fin par exemple... D'autres thèmes peuvent servir de base à une exposition : la religion, la langue, la mémoire de l'enfance...

6 Un ouvrage, alliant retranscriptions de passages d'entretiens avec des photographies des témoins ou bien des objets dont ils parlent ou encore des photographies d'époque, serait peut-être plus facile d'accès que les enregistrements bruts. Il permettrait aux témoins de consulter facilement d'autres paroles que les leurs sur un sujet bien précis. Il aurait aussi l'avantage de pouvoir être consulté dans les bibliothèques et acquis par des lecteurs intéressés, pas forcément issus de la communauté arménienne. Un site Internet dédié, permettant de consulter l'ensemble des témoignages, et autorisant également les internautes à faire part de leur expérience, constituerait une plate-forme d'échange entre Paroles Vives, la phonotheque de la MMSH, les archives départementales et le public, mais surtout un lieu de dialogue entre les consultants de la collection, intéressés par le sujet et souhaitant éventuellement enrichir la collection de leur propre témoignage. Enfin, le projet de collecte était parti au départ de l'idée de constituer une mallette pédagogique qui ne s'est finalement pas réalisée. Il serait intéressant que certains des témoignages puissent néanmoins être utilisés dans le cadre scolaire. Le génocide arménien peut aujourd'hui être abordé à différents niveaux : école primaire, classe de 3<sup>ème</sup>, classes de 1<sup>ère</sup>. A partir de la manière dont peut être traité le sujet du génocide arménien dans chaque classe, et selon les thématiques fixées par les programmes scolaires, on peut se servir des entretiens réalisés dans le cadre de la collecte "Mémoire orale des Arméniens des quartiers de Marseille et des Bouches-du-Rhône". En effet, même si, on l'a déjà évoqué, cet événement n'est pas central dans les témoignages, et parfois n'apparaît qu'en filigrane, ils peuvent permettre de sensibiliser davantage les élèves. Utiliser la voix des témoins comme média pour leur faire comprendre de quelle manière a pu être vécu et perçu ce génocide et quelles conséquences il a pu avoir (exclusion, émigration...) dans une mallette pédagogique me paraît ainsi tout à fait pertinent.

7 Ces propositions ne sont que des exemples de valorisation possible d'une telle collection. Par sa richesse, la rigueur avec laquelle elle a été collectée et le passionnant sujet qu'elle vise à couvrir, elle mérite en tout cas qu'on l'utilise et qu'elle constitue un matériau d'étude pour les chercheurs, et soit mieux connue du grand public. La réflexion sur le travail de restitution est apparemment en cours ; elle aurait peut-être mérité d'être abordée plus en amont. Cela a néanmoins permis d'éviter l'écueil du biais constitué par la préoccupation du devenir de la collection, ce qui lui permet aujourd'hui de s'adapter à un grand nombre d'usages (exploitation par les chercheurs, valorisation auprès du grand public, enrichissement postérieur à la première campagne...).

## Notes

1 <http://phonotheque.mmsch.univ-aix.fr/Record.htm?idlist=6&record=19109831124919270139>

2 *Quand l'ethnologue crée une source pour la mettre à disposition du public dans une phonothèque de recherche*, V. GINOUVÈS, <http://phonotheque.hypotheses.org/18>

3 C. CASSÉ et L. NICOLAS, "Interroger l'histoire et l'actualité des descendants d'Arméniens : la création d'une collection sonore aux archives départementales des Bouches-du-Rhône et à la phonothèque de la maison méditerranéenne des sciences de l'homme", *Imageson.org*, 9 oct. 2008. <http://www.imageson.org/document1033.html>, consulté le 29/08/11.

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Mélanie Castelle, « La collection d'archives orales "Mémoire des Arméniens des quartiers de Marseille et des Bouches-du-Rhône" : comment la valoriser, comment la faire évoluer ? Étude d'un corpus sonore en ligne », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS* [En ligne], 37 | automne-hiver 2011, mis en ligne le 24 octobre 2012, consulté le 16 juin 2016. URL : <http://afas.revues.org/2819>

## ***Auteur***

**Mélanie Castelle**